

PERSONNES AUTOCHTONES DÉTENUES AU CANADA – STATISTIQUES À JOUR

Contenu

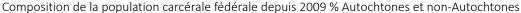
Statistiques générales sur les personnes autochtones en détention au Canada			
Femmes autochtones détenues au Canada	3		
Jeunes détenus autochtone	3		
Statistiques sur la pauvreté et les risques pour la santé	4		

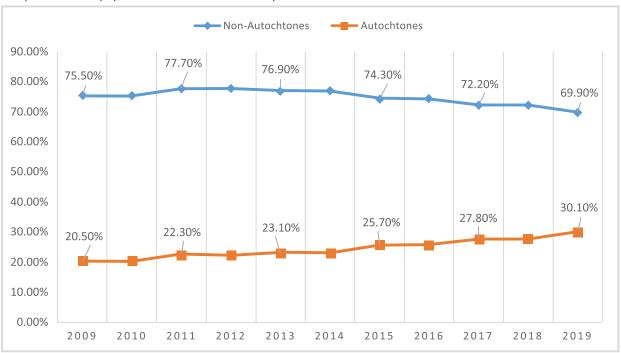
Ces recherches ont été effectuées par Alexandria Ruigrok et Darragh Dzisiak pour l'Association du Barreau canadien. L'information est à jour au 28 juillet 2022.

Statistiques générales sur les personnes autochtones en détention au Canada

Au cours de la décennie écoulée entre mars 2009 et mars 2018, la population carcérale autochtone a augmenté de 42,8 %, alors que la croissance générale a été de moins de 1 % [pour l'ensemble de la population carcérale adulte] pendant la même période. Au 31 mars 2018, les détenus autochtones représentaient 28 % de l'ensemble de la population carcérale sous responsabilité fédérale, tandis que les Autochtones ne constituaient que 4,3 % de la population canadienne.

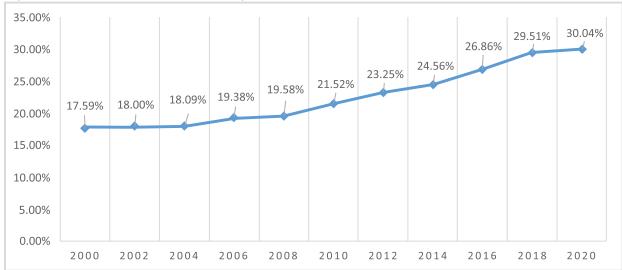
En 2016-2017, les adultes autochtones représentaient 28 % des admissions aux services correctionnels provinciaux ou territoriaux et 27 % des admissions aux services correctionnels fédéraux, alors qu'ils ne représentaient que 4,1 % de la population adulte canadienne. En comparaison, en 2006-2007, la proportion d'admissions d'Autochtones aux services correctionnels s'établissait à 21 % pour les services correctionnels provinciaux et territoriaux (à l'exclusion de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest) et à 19 % pour les services correctionnels fédéraux. (Rapport du ministère de la Justice)





Source: <u>Bureau de l'enquêteur correctionnel</u> Graphique illustrant les compositions autochtone et non autochtone de la population carcérale fédérale depuis 2009. Le graphique montre que le pourcentage de la population carcérale fédérale qui s'identifie comme non-Autochtone a diminué (de 79,5 % en 2009 à 69,9 % en 2019), tandis que le pourcentage de celle qui s'identifie comme Autochtone est en croissance (de 20,5 % en 2009 à 30,1 % en 2019).

Population carcérale fédérale autochtone depuis 2001

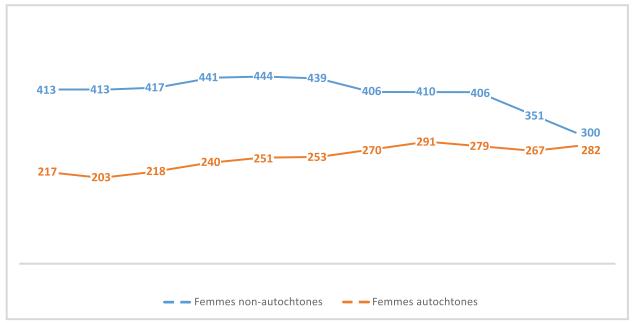


Source : <u>Bureau de l'enquêteur correctionnel</u>. Graphique illustrant le pourcentage de la population carcérale qui s'identifie comme Autochtone, chaque année depuis 2001. Le graphique démontre que la proportion de la population carcérale qui s'identifie comme Autochtone est en croissance constante, de 17,59 % en 2001 à 30,4 % aujourd'hui.

Femmes autochtones détenues au Canada

La population carcérale autochtone a augmenté d'environ 18 % au cours de la dernière décennie, alors que le nombre de détenus non-autochtones a chuté de 28 % au cours de la même période, indique le <u>rapport de lvan Zinger</u>.





Graphique: <u>Dexter McMillan CBC News</u> Source: Bureau de l'enquêteur correctionnel. Le graphique indique une diminution graduelle du nombre de femmes non-autochtones en détention, ce nombre passant de 413 en 2012 à 300 en décembre 2021. Le graphique indique par ailleurs une augmentation graduelle du nombre de femmes autochtones en détention, celuici passant de 217 en 2012 à 282 en décembre 2021.

Jeunes détenus autochtones

Une étude s'intéressant à l'incarcération des jeunes Autochtones au Canada

[Traduction] « Les détenus autochtones étaient moins susceptibles d'être incarcérés dans des établissements à sécurité minimale. Parmi les détenus autochtones, 31 % étaient gardés en isolement, 45 % avaient tenté de commettre des actes d'automutilation sous une forme ou une autre et 90 % restaient incarcérés jusqu'à la fin de leur peine » (Exploring Indigenous Youth Incarceration in Canada).

Les jeunes autochtones de 12 à 17 ans représentent environ 7 % des jeunes Canadiens; ils représentent pourtant 39 % des jeunes délinquants en détention à l'échelle nationale et 47 % des victimes autochtones ont entre 15 et 24 ans (Greenberg, Grekul et Nelson. 2016).

Une étude réalisée en 2004 observait que « [b]ien que l'on ait assisté, depuis 2000, à une réduction considérable du nombre de jeunes Autochtones sous garde, le taux d'incarcération des jeunes Autochtones reste beaucoup plus élevé que celui des jeunes non-Autochtones. » Le taux d'incarcération des jeunes Autochtones était de 64,5 pour 10 000 habitants tandis qu'il n'était que de 8,2 pour 10 000 habitants dans le cas des jeunes non-Autochtones. « Le risque qu'un jeune Autochtone soit sous garde est presque huit fois plus élevé que pour un adolescent non autochtone. » (Rapport du ministère de la Justice)

[Traduction] « Les jeunes autochtones au Manitoba ont 16 fois plus de chances d'être incarcérés que les jeunes non autochtones. Cette surreprésentation témoigne du legs persistant que la colonisation et les pensionnats ont eu sur les peuples autochtones.

Le rapport de [*Daphne*] Penrose indique que, alors que les hommes et les femmes autochtones comptent pour respectivement 47 % et 60 % de la population carcérale à l'échelle nationale, au Manitoba, la proportion est encore plus élevée, s'établissant à 81 % et à 82 % respectivement. » (<u>APTN News, Ashley Brandson</u>)

Caractéris- tique choisie	Détention – Total		Surveillance communau- taire – Total		Services correctionnels – Total	
	Nombre	Pourcentage du total	Nombre	Pourcentage du total	Nombre	Pourcentage du total
Autochtone	2 880	47 %	3 378	40 %	6 258	43 %
Non-Autoch- tone	3 211	52 %	4 747	56 %	7 958	55 %
Inconnu	51	1 %	311	4 %	362	2 %

Source: Statistique Canada, Statistiques sur les services correctionnels pour les adultes et les jeunes au Canada

Incarcération et mise sous garde des enfants autochtones

[Tr aduction] « De façon générale au Canada, l'incarcération des jeunes diminue légèrement chaque année depuis 2012. Les données recueillies par Statistique Canada dans 10 provinces et territoires ayant présenté un rapport révèlent toutefois que la proportion de jeunes Autochtones placés sous garde n'avait cessé d'augmenter. En 2006-2007, cette proportion était de 21 pour cent. Or, dix ans plus tard, les garçons autochtones comptaient pour 47 pour cent des admissions en centre correctionnel et les filles autochtones, pour 60 pour cent. Dans les provinces, le nombre de jeunes Autochtones placés sous garde était le plus élevé en Saskatchewan (92 pour cent pour les garçons et 98 pour cent pour les filles) et au Manitoba (81 pour cent pour les garçons et 82 pour cent pour les filles). » (Statistique Canada, dans CBC News, Kelly Geraldine Malone)

Statistiques sur la pauvreté et les risques pour la santé

Statistiques générales sur la pauvreté

Étude examinant le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA 1996) et décrivant les conditions sociales et économiques des peuples autochtones du Canada :

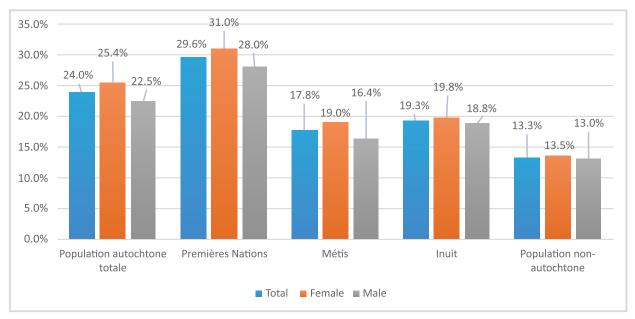
Tableau 3. Caractéristiques socio-économiques générales – 1996

	Communautés des Premières Nations	Population canadienne totale
Éducation: % < 9° année	26,1	8,2
Taux d'emploi	44,3	71,1
Revenu par tête (en \$ 1995)	7 058	18 425
Logement : Personnes/pièces	0,74	0,43

Source: Armstrong, Robin P., directeur adjoint, Division de la statistique sociale, du logement et des familles, Statistique Canada, 1996

Même si ces statistiques commencent à dater, elles peuvent néanmoins servir de repère pour examiner les statistiques plus récentes. En 2011, des rapports indiquaient que les peuples autochtones au Canada affichaient les taux de pauvreté les plus élevés : Un Autochtone sur 4, ou 25 %, vit actuellement dans la pauvreté tandis que 4 enfants autochtones sur 10, soit 40 %, vivent dans la pauvreté. (Canadian Poverty Institute)

Pourcentage vivant sous le seuil de pauvreté (mesure du panier de consommation) dans les zones urbaines, Canada (territoires non compris), 2015



Source : <u>Statistique Canada, Recensement de 2016</u> Le graphique montre que 24 % des Autochtones vivent dans la pauvreté, comparativement à 13,3 % des non-Autochtones. Parmi les Premières Nations, les Métis et les Inuits, plus de femmes vivent dans la pauvreté que d'hommes.

Des statistiques alarmantes

Selon le <u>Recensement de 2006</u>, 1 172 790 Autochtones vivent au Canada. On compte environ 698 025 membres des Premières Nations, un nombre que l'on peut diviser entre 564 870 Indiens inscrits (qui ont le statut d'Indien) et 133 155 Indiens non inscrits (qui n'ont pas le statut) (Statistique Canada, 2006). En date de 2011, il y avait 615 Premières Nations représentant plus de 50 Nations (AADNC, 2010). La Colombie-Britannique compte le plus grand nombre de Premières Nations (198) et l'Ontario arrive au deuxième rang (126).

Dans la période de 20 ans allant de 1981 à 2001, Statistique Canada a constaté que l'écart entre le niveau de scolarité (achèvement des études secondaires) de la population non-autochtone et celui de la population d'Indiens inscrits était passé de deux fois plus élevé (66 % par rapport à 30 %) à trois fois plus élevé (51 % par rapport à 15 %) (Statistique Canada, 2004).

L'écart s'est également légèrement creusé en ce qui concerne l'éducation universitaire, passant de cinq fois plus élevé (15 % par rapport à 3 %) à un peu plus de 5 fois plus élevé (26 % par rapport à 5 %). Au cours de la même période, les taux d'emploi indiquent également un écart grandissant entre les Indiens inscrits et la population non-autochtone, de 56 % par rapport à 75 % en 1981 à 58 % par rapport à 80 % en 2001.

En 2000, le revenu total médian des Indiens inscrits vivant dans les réserves et à l'extérieur des réserves était de 13 392 \$ et de 16 949 \$ respectivement, tandis qu'il s'élevait à 30 023 \$ pour les non-Autochtones (Statistique Canada, 2004). Dans une étude plus récente, le professeur Pendakur observe que, même en le comparant au revenu des minorités ethniques, le fossé entre le revenu des Autochtones et celui des non-Autochtones est très important – ce qui fait des Autochtones le groupe le plus défavorisé au Canada. On associe même « un tout petit peu de sang autochtone » à de très piètres résultats sur le marché du travail (Pendakur, 2008). (Pamela D Palmater, Death by Poverty in First Nations)

Parmi les Autochtones âgés de 16 ans et plus, environ 89 000 (11,8 %) vivaient sous le seuil de la pauvreté en 2020. Il s'agit d'une diminution de 6,8 points de pourcentage par rapport au taux de 2019 (18,6 %). Malgré cette diminution, le taux de pauvreté parmi les Autochtones demeure approximativement deux fois plus élevé que chez les non-Autochtones (6,6 %). (Enquête canadienne sur le revenu, 2020)

La pauvreté : un facteur de risque pour la santé

[Traduction] « Le statut d'Autochtone est associé à un plus haut taux de SARM (Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline) d'origine communautaire, mais on n'a jamais tenté d'établir la distinction entre le fait d'être Autochtone et les conséquences qu'a eues la violence systémique et coloniale sur les communautés autochtones au Canada. Ils indiquent également que, si d'autres infections, comme la tuberculose, les infections à pneumocoque, les infections transmissibles sexuellement et les infections gastro-intestinales, ont une plus forte prévalence chez les peuples autochtones, le taux de résistance à ces infections au sein de ces groupes ne semble pas plus élevé. »

Les données n'étaient pas suffisantes pour établir un lien <u>probant</u> entre la pauvreté et le risque de développement d'une résistance au sein des communautés autochtones, mais elles ont révélé une charge de morbidité plus élevée pour ces communautés, ce qui indique que, si le sujet était étudié de façon plus approfondie, on pourrait arriver à une telle conclusion. (<u>Teagan King, Richelle Schindler, Swati Chavda & John Conly, 2022</u>)

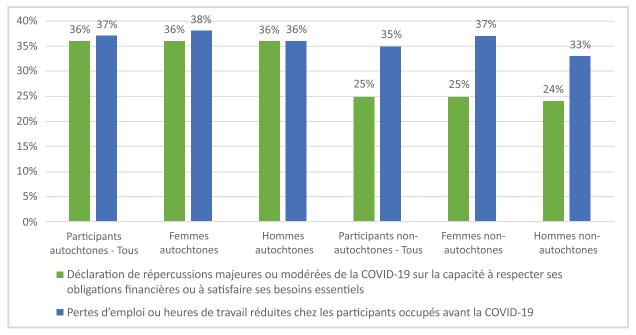
La COVID-19 et la pauvreté dans les communautés autochtones

Durant les pandémies, les populations autochtones ont connu un taux d'infection plus élevé, des symptômes plus graves et un nombre plus élevé de décès que la population générale en raison de la forte influence de leurs déterminants sociaux et culturels de la santé et d'un faible pouvoir politique.

- Au cours de la pandémie de grippe espagnole de 1918, le taux de décès des Maoris était sept fois plus élevé que celui des Européens, et ce taux est sans doute sous-estimé, compte tenu des nombreux décès de Maoris qui n'ont pas été documentés. (Summers, Baker et Wilson, 2018)
- Les membres de Premières Nations au Canada couraient huit fois plus de chances de mourir que les non-membres. (Kelm, 1999)
- ➤ Si le taux d'infection à la COVID-19 est actuellement bas, durant la pandémie de grippe H1N1 de 2009, le taux d'infection des populations autochtones de l'Australie centrale était cinq fois supérieur à celui des populations non-autochtones.
- Les populations des îles du Pacifique et les Maoris couraient sept fois plus de chances d'être hospitalisés que les Européens et trois fois plus de chances de mourir. (Mousseau, 2013)
- La mortalité due à la grippe H1N1 était quatre fois plus élevée chez les Autochtones des États-Unis et de l'Alaska que pour toute autre ethnicité confondue. (Centers for Disease Control & Prevention, 2009)
- Au Canada, les membres des Premières Nations étaient trois fois plus à risque d'être hospitalisés et six fois et demie plus à risque d'être admis aux soins intensifs. (Boggild, Yuan, Low et McGeer, 2011)

Le taux de mortalité des personnes infectées par la COVID-19 chez les membres des Premières Nations vivant dans une réserve est de 63 % du taux de mortalité de la population canadienne en général (Gouvernement du Canada).

Données autodéclarées relatives aux répercussions de la COVID-19 sur les finances et l'emploi, participants autochtones et non-autochtones, du 26 mai au 8 juin 2020



Source : <u>Statistique Canada</u>. Le graphique montre que tant les participants et les participantes autochtones que non-autochtones ont perdu leur emploi ou ont vu leurs heures de travail réduites en conséquence de la COVID-19, tandis que 11 % de participants et participantes autochtones de plus que les autres participants et participantes ont déclaré que la pandémie de COVID-19 avait eu des répercussions majeures ou modérées sur leur capacité à respecter leurs obligations financières ou à satisfaire leurs besoins essentiels.

[Traduction] « Les Autochtones sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et de connaître une grande variété de maladies et la mort prématurée, découlant de toutes sortes de causes » (Smylie & Firestone, 2016).

Pauvreté liée au genre

Au Canada, il est généralement admis que les femmes autochtones subissent de la violence, y compris de la violence conjugale, dans des proportions beaucoup plus élevées que les femmes non-autochtones. (Brzozowski *et al.* 2006; Brzozowski et Brazeau 2008; Brennan 2011)

Entre les deux groupes de femmes, les différences socio-économiques sont considérables. Au Canada, le taux de pauvreté des femmes autochtones est nettement plus élevé que celui des femmes non-autochtones, celui des mères autochtones monoparentales s'élevant à 73 %. (Statistique Canada 2006; voir aussi McCaskill *et al.* 2011, section 6.2.2)

Une bonne partie des femmes autochtones âgées de 15 ans et plus gagnent de faibles revenus. En 2005, 30 % de l'ensemble des femmes autochtones étaient classées dans la catégorie des ménages ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu avant impôt de Statistique Canada. Cela correspond à près du double du pourcentage des femmes non-autochtones, dont 16 % se trouvaient en situation de faible revenu cette même année. La proportion de femmes autochtones en situation de faible revenu était également supérieure à celle des hommes autochtones (26 %). (Statistique Canada)